

## COMITE SYNDICAL DU 19 OCTOBRE 2023 - 14H00 A ENTRECHAUX (SALLE POLYVALENTE)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à quatorze heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du onze octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente à Entrechaux, sous la présidence de Madame Bénédicte MARTIN, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, Madame Jacqueline BOUYAC, ayant été empêchée.

### Nombre de délégués

En exercice : 47

Présents : 22

Représentés : 6

Total : 28 (min 24)

### Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 119

Présentes : 54

Exprimées par pouvoirs : 24

**Total : 78**

### Délégués présents :

**1 représentant du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) :** Bénédicte MARTIN

**2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) :** Christian MOUNIER, Sophie RIGAUT

**1 représentant des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) :** Corinne FREYCHET (CCVS)

**4 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) :** Yohann CONSTANTIN (Aurel), Michel JOUVE (Flassan), Annie REILLE (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault).

**14 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) :** Jérôme POITEVIN (Blauvac), Jean-Pierre BRAQUET (Caromb), Michel BLANCHARD (Carpentras), Alexandre ROUX (Entrechaux), Jean-Marc TESTE (Méthamis), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard UGHETTO (Monieux), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Agnès

AUBERT (Saint Christol d'Albion), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Philippe ARMENGOL (Velleron), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon).

**Délégués excusés ayant donné pouvoir :** Jacqueline BOUYAC pouvoir à Bénédicte MARTIN, Myriam SILEM pouvoir à Sophie RIGAUT, François ILLE (Le Beaucet) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Catherine PAFFENHOFF (Faucon) pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols) pouvoir à Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric TENON (Malaucène) pouvoir à Michel JOUVE (Flassan).

**Membres associés à voix consultative :** Christian GELY (Chambre d'agriculture de Vaucluse),

**Participaient également à la réunion :** Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Camille VALLEE, Anthony ROUX, Vincent THOMANN, Laurent VISSEROT (PNR Mont-Ventoux), Carole TOUTAIN (Département de Vaucluse), Sébastien NINON (Région Sud).

**Absents/Excusés :** Claire ARAGONES, Georges BOTELLA, Siegfried BIELLE (Aubignan), Alain CONSTANT (Bedoin), Gilles GRILLET (Le Barroux), Roland RUEGG (Brantes), Florence BERTRAND (Crestet), Serge SAES (Crillon le Brave), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Louis BONNET (Mazan), Didier CARLE (Pernes les Fontaines), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Jérôme BOULETIN (Cove), Gérard RAINERI (CCVV), Pierre BONNET BRUNA (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Thierry REYNAUD (Fédération des Chasseurs de Vaucluse), Marie Héléne VATAUX (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse), Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux).

**Secrétaire de séance :** Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

## COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 10 OCTOBRE 2023

Délibération N° BS DEL 2023/10/10/01 portant adoption du Procès-verbal du Bureau Syndical du 20 juin 2023

Délibération N° BS DEL 2023/10/10/02 portant adoption de la convention de partenariat pour l'opération « Structuration de la filière Porc du Mont Ventoux »

Délibération N° BS DEL 2023/10/10/03 portant adoption de la nouvelle convention de gestion du site du « Parandier »

Délibération N° BS DEL 2023/10/10/04 portant adhésion à la médiation préalable obligatoire proposée par le CDG 84

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente doit rendre compte à chaque séance du Comité Syndical des décisions prises par délégation, ainsi la Présidente vous propose de prendre acte des décisions sus mentionnées.

Le Comité,

Ouï, l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 47 - Présents : 22 - Pouvoirs : 6- Votants : 28

Suffrages exprimés : Pour : 78 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE le présent rapport,
- PREND ACTE des délibérations du Bureau.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

La Présidente  
du Parc naturel régional du Mont-Ventoux  
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC